



PACTE

pour la

transition

OCCITANIE- PYRÉNÉES- MÉDITERRANÉE

Adapté du Pacte national et porté par l'inter-collectifs
d'Occitanie-Pyrénées-Méditerranée auprès des
candidat.e.s aux Régionales de juin 2021

Le pacte aux niveaux national...et régional

“L'échelle locale est primordiale pour la transition écologique, sociale et démocratique, et les élections seront un moment clé pour encourager cette transition partout en France. Le Pacte pour la Transition, élaboré pour les élections municipales, a été conçu au travers de mesures concrètes pour construire des territoires plus écologiques et plus justes.

www.pacte-transition.org

Les mesures du Pacte ont été rédigées par 60 organisations, une large consultation citoyenne et un comité d'expert-es. Elles s'accompagnent notamment de fiches techniques comprenant des retours d'expérience de communes qui ont déjà mis en œuvre les mesures. Ensuite, dans chaque localité, les habitant-es définissent leurs priorités et sensibilisent leurs candidat-es.” *Extrait du Pacte pour la transition national, élaboré à l'occasion des élections municipales”*

Dans le texte ci-dessous, retrouvez des **propositions adaptées à la dimension régionale** par l'inter-collectifs d'Occitanie. Notre objectif est d'inspirer et d'accompagner les habitant-es et les candidat-es qui souhaitent œuvrer à transformer notre région. Les candidat-es qui le souhaitent peuvent rejoindre la dynamique en signant ce Pacte pour la Transition. Les habitant-es engagé-es pourront ensuite suivre et accompagner la région dans la mise en œuvre des engagements pris, tout au long du mandat. La Région Occitanie étant la seule à expérimenter l'adaptation du Pacte aux compétences régionales, elle bénéficiera d'une attention particulière de l'organisation nationale du Pacte pour la transition.



OC.T.A.V.E.S. - Occitanie en transition pour un avenir écologique et social - est un collectif d'associations et d'organisations et engagé dans les élections régionales en Occitanie. Dans un souci de convergence et de synergie, essentiel en cette période d'urgence climatique et sociale, le collectif OC.T.A.V.E.S. soutient l'initiative du Pacte pour la transition Occitanie-Pyrénées-Méditerranée. Chaque collectif, Pacte pour la Transition régional ou OC.T.A.V.E.S., conserve ses analyses et sa méthodologie propre.

60 ASSOCIATIONS PORTEUSES DU PACTE POUR LA TRANSITION NATIONALE



COMPÉTENCES DE LA RÉGION TRAITÉES DANS CE PACTE RÉGIONAL POUR LA TRANSITION EN OCCITANIE



LÉGENDE



Mesures de l'inter-collectifs



Références au Pacte pour la transition national

Autres logos : Mesures apportées par des groupes experts citoyens et validées par l'inter-collectifs

LES COMPÉTENCES

DE LA RÉGION*

*Sources : La loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 qui a clarifié - et renforcé - les compétences de la Région sur l'économie, l'aménagement du territoire et la mobilité interurbaine.



Les 3 principes du



Principe A : Sensibilisation et formation à la transition

Impulser et soutenir des actions de sensibilisation et de formation sur la transition auprès de différents publics : élu·es, agent·es territoriaux, jeunes, habitant·es, acteurs économiques, sociaux, etc.



Les 3 principes du



Principe B : Co-construction des politiques locales

Engager un processus de construction collective des politiques locales, en associant élu·es, citoyen·nes, agent·es et représentant·es des acteurs locaux, notamment pour la mise en œuvre et le suivi des engagements du Pacte pour la Transition



Les 3 principes du



Principe C : Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale

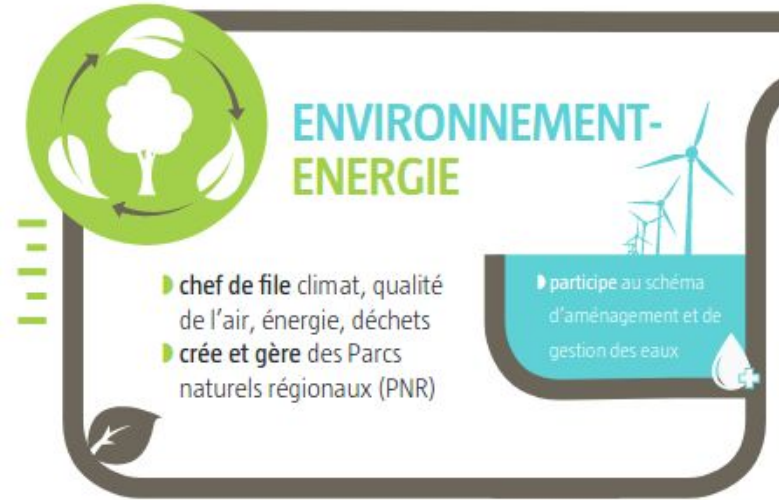
Pour répondre à l'urgence climatique et sociale, intégrer des critères environnementaux et sociaux, ainsi que les impacts à long terme décisifs dans les arbitrages des projets locaux et dans l'organisation de la Région



LES RÉGIONS, CHEFFES DE FILE

Dans rapport de 2020 intitulé “redresser le cap, relancer la transition” *, le Haut Conseil pour le Climat désigne la région comme cheffe de file contre le changement climatique. Il appelle aussi à une **transition juste** qui est un enjeu central des politiques publiques car elle touche aux questions de vulnérabilité, d’emploi, de bien-être, qui pourraient être un frein à la mise en oeuvre des politiques climatiques.

Selon l’association Négawatt et le Réseau Action Climat, les efforts de l’Etat et les objectifs de réduction des gaz à effet-de-serre assignés aux régions sont insuffisants pour atteindre l’objectif de l’accord de Paris de limiter le réchauffement climatique en-deçà de 2°C, les résultats obtenus par rapport à ces objectifs étant eux-mêmes insuffisants.



Le SRADDET * Occitanie 2040 - Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire - détermine les grandes priorités de la collectivité à moyen et long termes.



Le rapport environnemental, annexe obligatoire du SRADDET sur les déchets, la biodiversité et les trames verte et bleue, est introuvable sur le site de la Région.

[SRADDET - Occitanie 2040](#)



1. Faire de l'environnement le cadre de l'action publique

Mettre en application les préconisations de l'avis du 22/04/2020 de l'Autorité Environnementale*, notamment **fixer des objectifs précis**, des jalons temporels, et des indicateurs de mesure ciblés pour limiter les impacts sur l'environnement et s'assurer de la mise en oeuvre effective des objectifs poursuivis...**dans des délais plus courts**.

Rendre visible et mettre au premier plan le rapport environnemental du SRADDET.

[Titre du plan à entrer dans Fichier/propriétés/Résumé/Titre](#)

AMBITION RÉGION-TEPOS TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE



La Région Occitanie affiche son objectif d'être la 1ère région à énergie positive à l'horizon 2050*: où en est-on concrètement de sa mise en oeuvre ?

Si les initiatives lancées ou accompagnées dans ce cadre font l'objet de publications sur le site de la région, il est cependant difficile pour les citoyen.e.s d'avoir une vue d'ensemble des actions terminées, en cours et à venir :



2. Publier un bilan annuel du projet région à énergie positive 2050

Publier chaque année un bilan d'étape clair et facile d'accès de l'objectif Région à énergie positive, mis à disposition du grand public afin que les citoyen.e.s puissent suivre sa mise en oeuvre concrète.



Références au Pacte national : # 11

* <https://mooc.energiepositive-occitanie.info/>

AMBITION ENERGIE POSITIVE

Passer aux ACTES



GIEC régional

Occitanie

Face à l'**urgence climatique**, des régions mobilisent leur communauté scientifique pour mieux «impliquer les élus».

Un **groupe d'experts régional** pour suivre l'évolution du climat : c'est ce qu'a mis en place la région Occitanie avec le Réseau d'Expertise sur les changements Climatiques en Occitanie - RECO.

Ces scientifiques doivent évaluer et documenter les conséquences régionales du réchauffement, sur le littoral, les vignes, les ressources en eau ou l'augmentation des températures en villes. Les élu.es et citoyen.es pourront s'emparer ensuite des résultats de leurs recherches pour faire avancer les politiques locales.

La Région pourrait avec justesse accompagner des recherches participatives locales associant des collectifs citoyens engagés dans la transition.

<https://reco-occitanie.org>

Espaces naturels et biodiversité

La réduction des surfaces d'espaces naturels, accompagnée d'une perte de biodiversité et d'une diminution drastique du nombre d'animaux sauvages est aujourd'hui une préoccupation mondiale. Pour renverser cette évolution, il est essentiel de **préserver et restaurer les zones humides et les cours d'eau, mais aussi les forêts.**



Ces dernières représentent à la fois 80 % de la biodiversité terrestre française, son premier puits de carbone terrestre, et le premier fournisseur d'eau potable et de sols de bonne qualité. La gestion des zones d'influence des Parcs Naturels Régionaux doit se doter d'ambitions fortes quant à la culture forestière.

L'évolution des espaces agricoles dans ce sens est également **un enjeu majeur**, il est donc essentiel de se fixer des ambitions fortes quant au passage à l'agriculture biologique, la reconstitution de haies sauvages, et la diversité des cultures sur les territoires.

La composition sociologique du milieu rural est un atout ; il faut favoriser un dialogue entre néo-ruraux et natifs, harmoniser les pratiques anciennes et nouvelles, pour que la campagne trouve une place essentielle dans la société contemporaine. Au delà de sa fonction nourricière, ressourçante à retrouver, la campagne propose des formes de vie collective inventives et créatives. La nature, la biodiversité sont reliés aux humains qui la protègent.

ESPACES NATURELS ET BIODIVERSITÉ



3. Diversifier la gestion des forêts

Instaurer des critères de diversification supplémentaires dans la gestion des forêts des Parcs naturels et pour l'obtention ou la bonification de subventions publiques :

→ au moins 30 % de diversification

→ au moins 3 essences dont au moins une essence de feuillu et une essence autochtone.

Source : Réseau Action Climat



4. Promouvoir l'utilisation des Obligations Réelles Environnementales

Utiliser et promouvoir les Obligations Réelles Environnementales pour assurer dans le long terme des espaces dédiés à l'agriculture biologique et la préservation de la biodiversité et, plus largement, encourager tous les producteurs à sortir de l'agrochimie.

DU DÉCHET À LA RESSOURCE



Le Grenelle de 2009 et la législation européenne mettent en priorité, pour leur impact environnemental très positif, la prévention et la réutilisation sur le recyclage. De plus, en collectant les objets et déchets pouvant être réutilisés, les structures locales du réemploi réalisent un travail de tri fin qui participe à l'augmentation des quantités recyclées.

Les structures de réemploi représentent un **gisement potentiel d'emplois** extrêmement dense sur le secteur de la gestion des déchets. Ainsi, lorsque 10 000 tonnes sont collectées, leur traitement par le secteur du réemploi solidaire génère 850 Équivalents Temps Pleins (ETP), pour 79 pour le réemploi marchand, 31 pour le recyclage, 3 pour l'incinération et 1 pour l'enfouissement. Leur impact social principal est d'augmenter le pouvoir d'achat des Français, elles luttent efficacement contre le gaspillage en mobilisant les citoyen.es sur les questions du déchet, du tri et de la consommation responsable face aux problématiques environnementales.



5. Soutenir l'installation des structures de réemploi solidaire

Soutenir l'installation de nouvelles structures de réemploi solidaire en finançant directement l'achat, la rénovation ou la construction de bâtiments pour les installer, en particulier à proximité des déchetteries existantes ou en travaux. Avec un objectif de maillage d'une structure pour 25 000 habitants.



6. Professionnaliser les réseaux du secteur de réemploi solidaire

Professionnaliser les réseaux qui accompagnent ces nouvelles structures au niveau local, en accompagnant la création d'emplois sur des financements pluriannuels.



Références au Pacte national : # 18 # 19

Le SRADDET Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire, fixe un objectif de zéro artificialisation nette en 2040.

Selon l'**Autorité Environnementale***, la pression sur le foncier augmente, en lien avec l'accroissement démographique - qui pourrait s'inverser à l'avenir avec l'augmentation des canicules - et les projets de développement économique.

Elle recommande un rééquilibrage entre territoires ruraux et urbains, qui ne doit pas se traduire par une consommation d'espace accrue allant à l'encontre de l'objectif affiché.

En lien avec le Pacte régional pour une alimentation durable en Occitanie, les terres agricoles **doivent dès maintenant être préservées de toute artificialisation** et proposées aux nouveaux paysans qui voudraient s'y installer en agroécologie.

** Créée par l'Art. L122-1 du Code de l'environnement) elle est chargée d'émettre un avis sur la qualité de la prise en compte de l'environnement dans les projets et les plans/schémas/programmes.*

www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/200421_sraddet_occitanie_delibere_cle06bfcc.pdf



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



7. Atteindre l'objectif zéro artificialisation brute au cours de la mandature

L'artificialisation nette des terres qui consiste à compenser l'étalement urbain n'est pas compatible avec le développement durable : passer à l'objectif zéro-artificialisation brute (au lieu de nette) et l'atteindre au cours de la mandature.

<https://reporterre.net/Grands-projets-destructeurs-l-esbroufe-de-la-compensation-ecologique>



8. Renforcer le rééquilibrage entre territoires ruraux et urbains

Financer le rééquilibrage entre territoires ruraux et urbains, en lieu et place des grands projets de développement considérés comme inutiles, aéroportuaires ou autres.

<https://reporterre.net/La-carte-des-luites-contre-les-grands-projets-inutiles>



Références au Pacte national # 6 # 13

Les ravages de l'artificialisation, exemple à Fournès



Le projet d'implantation d'un entrepôt logistique de commerce en ligne proche du Pont du Gard illustre bien les enjeux du développement durable.

Le projet

- 14 ha de terre artificialisée soit 39 000m² de stockage = 7 terrains de football
- 234 000m² de dalles en béton
- 2 500 véhicules légers
- 113 portes de chargement

Les enjeux

- Patrimoine naturel : destruction d'une garrigue millénaire
- Distribution : destruction des retours invendus et pollution des véhicules de livraison
- Macro-économie : exploitation des pays du sud par les filières du commerce en ligne
- Emploi local : 2,5 emplois détruits* pour chaque emploi précaire créé, avec des conditions de travail très dégradés
- Fiscalité : pratiques fiscales et concurrentielles illicites par la société Amazon



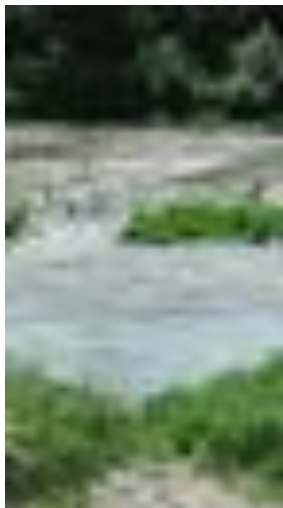
Les projets alternatifs, de jardins ouvriers, des haltes paysannes,... sont soucieux du réchauffement climatique et de la justice sociale : coopération, défense du vivant, des terres et de l'agriculture paysanne, du droit à cultiver son jardin.

* selon le ministre en charge du numérique, Mounir Mahjoubi

<https://www.stop-amazon.fr/>

L'EAU ET SON CYCLE

Une priorité absolue pour le nouveau mandat



Le Vidourle

Sommières (30)

Toutes les prévisions convergent pour alerter sur la **sécheresse grandissante** en Occitanie où certains départements sont désormais classés en zone semi-aride (ex. Hérault) mais aussi sur **l'augmentation des risques d'inondation**.

“La gestion de l'eau est source de **conflits d'usage** liés aux tensions sur la ressource (exacerbées par le réchauffement climatique) et aux **dégradations entraînées par les activités humaines** (pollutions, destructions des milieux aquatiques, des zones humides).”

Source : DREAL Occitanie

<https://uneseuleplanete.org/Eau-et-Climat-Rendons-l-039-eau-a-la-Terre-pour-restaurer-le-Climat>

L'EAU ET SON CYCLE



9. Installer un parlement régional de l'eau

Installer un parlement régional de l'eau, ouvert notamment aux associations expertes du domaine et à la concertation citoyenne, capable d'appréhender **l'ensemble du cycle de l'eau** ; il sera chargé de conduire les études destinées à affiner le diagnostic, de proposer une stratégie partagée et un programme d'actions.



10. Réviser à la hausse et forcer l'atteinte des objectifs du plan d'intervention pour l'eau

Les ambitions du Plan d'intervention pour l'eau de la région Occitanie doivent être revues à la hausse et mises en oeuvre à marche forcée sur tous les plans : sobriété de l'usage de l'eau, préservation de la ressource et de sa qualité, réutilisation des eaux grises, récupération, stockage et valorisation éco-responsables des eaux pluviales, appui au développement des initiatives alternatives et à l'installation de citernes pour les usagers...



Référence au Pacte national : # 8 # 10

L'EAU ET SON CYCLE



<https://creativecommons.org/publicdomain/zero/1.0/> pxhere 1593642

Protection des captages

Pays de Loire

Passer aux ACTES

Les Pays de la Loire ont obtenu la compétence sur les missions d'Animation et de Concertation dans le domaine de la gestion et protection de la ressource en eau. Pour la région, cette attribution permet d'appuyer leur position de **chef d'orchestre des politiques de l'eau**.

Les enjeux autour de l'eau pèsent dans cette implication : selon le dernier état des lieux de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, **seulement 11 % des cours d'eau sont en bon état écologique**. Si le bilan s'avère meilleur concernant les eaux souterraines, côtières ou de transition, environ 86 % des masses d'eau ligériennes risquent toutefois de ne pas atteindre le bon état en 2027.

En cause ? Les pesticides, les modifications de la morphologie des cours d'eau ou encore des pressions hydriques (débits d'étiage trop faible).

RÉDUIRE LES IMPACTS DU NUMÉRIQUE SUR NOTRE VIE ET SUR L'ENVIRONNEMENT

Nous demandons à prendre les mesures nécessaires sur le **potentiel risque sanitaire** menaçant l'environnement et l'humain avec le déploiement de la 5G sur notre territoire. Pour cela nous demandons la mise en place d'un moratoire sur son déploiement sur la région Occitanie.

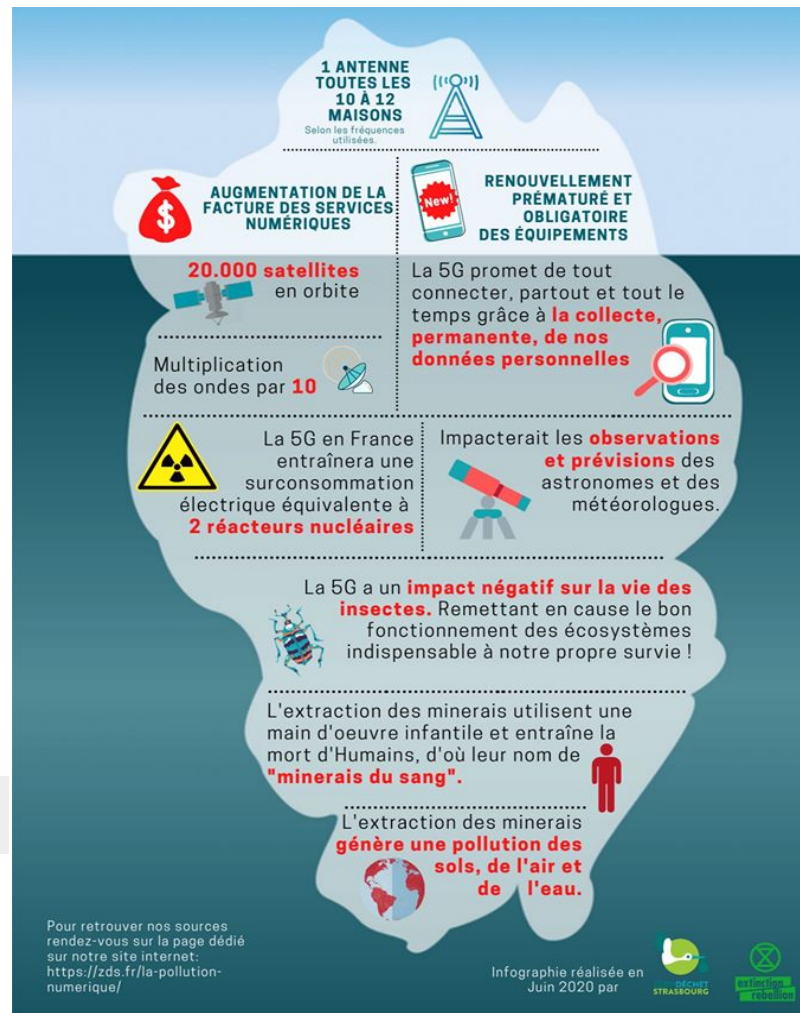
Une véritable **concertation scientifique, politique et citoyenne** sur cette question, qui soulève de grandes polémiques internationales notamment sur les risques directs et indirects de la technologie sur la santé, mais aussi **son impact écologique** lié à l'installation des antennes, à l'augmentation de la facture énergétique et du gaspillage des ressources.

Ces questions touchent directement les compétences Région comme **l'Aménagement du territoire et l'environnement**, en particulier sur les risques de pollution sur la biodiversité.



11. Moratoire sur le déploiement de la 5G en Occitanie

<http://tiny.cc/votation5Goccitanie>

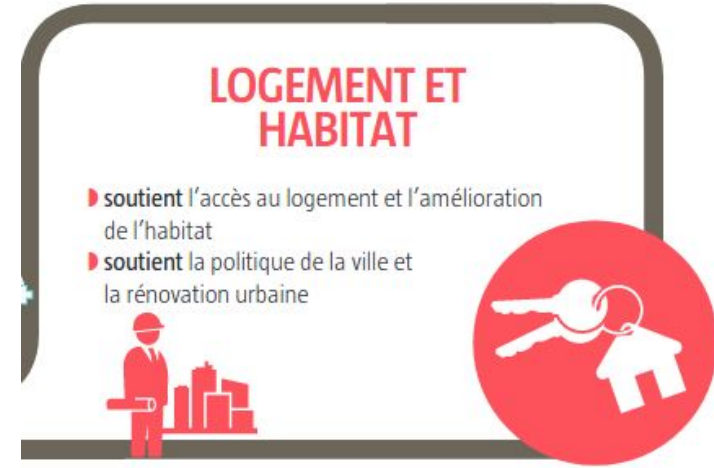


PRIORITÉ À LA RÉNOVATION

Cette année de crise sanitaire a révélé une pénurie dans certaines filières de matériaux de construction, ce qui est révélateur de **l'épuisement programmé des ressources naturelles**.

Les déchets du secteur, notamment bien sûr avec les travaux de démolition, ne représentent pas moins de **70% du total des déchets** produits à l'échelle du territoire national.

D'où la nécessité de **privilégier systématiquement la rénovation thermique des bâtiments** existants, et d'amplifier ces rénovations - malgré le savoir-faire encore à développer dans la profession - pour obtenir une performance énergétique équivalente à celle du neuf.



PRIORITÉ À LA RÉNOVATION



12. Promouvoir les rénovations à haute efficacité énergétique

Augmenter les aides financières en soutien aux rénovations à haute efficacité énergétique, en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique.



13. Intégrer la récupération d'eau dans les travaux éligibles aux financements de la Région

Financer des systèmes de récupération d'eau de pluie et de ruissellement.

Construire des **bâtiments hydro-positifs**, c'est-à-dire qui récupèrent plus d'eau de pluie qu'ils n'en consomment, dans le même esprit que ceux à énergie positive, voire les deux.

Un arrêté, entré en vigueur le 21 août 2008, autorise [...] l'utilisation de l'eau de pluie à l'extérieur de l'habitation et pour l'alimentation des chasses d'eau et le lavage des sols."

<https://www.cieau.com/leau-et-votre-sante/qualite-et-sante/leau-de-pluie-est-elle-potable>

En fait, ce n'est pas nouveau, ça marche depuis plus de 20 ans :

www.ecohabitation.com/guides/3324/une-maison-autonome-electricite-eau-20-ans-plus-tard/



Référence au Pacte national : # 12

PRIORITÉ À LA RÉNOVATION



Guichets uniques rénovation

Occitanie

Passer aux ACTES

Les guichets uniques Rénov'Occitanie permettent aux particuliers d'être accompagnés, de manière individualisée, dans leurs travaux de rénovation énergétique.

Et ainsi ils permettent :

- d'agir concrètement contre le réchauffement climatique par la diminution des consommations d'énergie ;
- d'assurer bien-être et santé des particuliers, sachant que 15% des familles occitanes se trouvent en situation de précarité énergétique ;
- de soutenir l'emploi local, puisque tous les artisans partenaires se situent dans la région et que le dispositif permettra de générer 1,1 milliards d'euros de travaux.

<https://renovoccitanie.laregion.fr>

PRIORITÉ À LA RÉNOVATION

Passer aux **ACTES**



Sauvés de la démolition par l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco d'un large secteur de Bordeaux, trois des immeubles de la cité du Grand Parc, un grand ensemble de logements construit de 1959 à 1975, ont été réhabilités, métamorphosés par l'adjonction, en surépaisseur de façade, de jardins d'hiver (3 m de profondeur).

Le projet de la rénovation thermique vise à améliorer la performance énergétique des logements afin de réduire significativement les charges des locataires et de contribuer à la réduction des gaz à effet de serre. L'objectif de ce projet est d'atteindre le niveau BBC rénovation, Bâtiment Basse Consommation.

MATÉRIAUX BIOSOURCÉS ET HABITAT PARTICIPATIF

Il faut presque 1000°C pour produire l'aluminium, 1500°C pour le ciment ; on va chercher de plus en plus loin les granulats du béton, souvent associé au polystyrène qui est un produit pétrolier omniprésent mais impossible à recycler. Autant d'inconvénients qui ne s'appliquent pas aux matériaux bio-sourcés, ressource renouvelable offerte par la nature, en capacité de stocker le carbone et pourvoyeurs d'emplois non-délocalisables. La paille brute produite annuellement en France est estimée à 50 millions de tonnes. La quantité qui serait mobilisable [...] serait de 5 millions de tonnes par an cela suffirait amplement à construire en bottes de paille les 300 000 bâtiments neufs construits chaque année en France.

https://www.envirobat-oc.fr/IMG/pdf/cercad_-_les_filières_locales_de_materiaux_bio_et_geosources_etat_des_lieux_et_enjeux_-_oct2015.pdf



14. Promouvoir les filières de BTP : Bois, Terre, Paille

Consolider les filières de BTP - Bois, Terre, Paille et soutenir massivement les projets y faisant appel, notamment par la mobilisation des fonds européens de développement économique FEDER et FEADER (agriculture).



15. Développer les habitats participatifs et des éco-lieux

Développer les habitats participatifs et des éco-lieux accessibles à toutes et à tous en favorisant l'émergence de nouveaux projets, en sensibilisant à l'habitat participatif, et en soutenant les projets actuels.



Référence au Pacte national : # 20





<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/>
wikimedia Maison Paille Tech, int

Réseau d'éco-construction

Normandie

La Région Normandie soutient le réseau d'écoconstruction, groupe de concertation entre professionnels du bâtiment et filières de matériaux de construction biosourcés.

L'animation du club est assurée par l'ARPE Normandie Association Régionale pour la Promotion de l'Eco-construction.

Trois filières principales existent en Normandie :

Paille : des artisans formés, des règles de mise en oeuvre nationales, des producteurs dédiés, des réalisations

Chanvre : des règles professionnelles, des producteurs

Terre crue : un territoire dynamique - Parc du Marais du Cotentin

HABITAT PARTICIPATIF

Passer aux **ACTES**



Montpellier

Occitanie

Depuis 3 ans où la S.C.I.C.* Hab-Fab a invité tous les acteurs, citoyens, professionnels et collectivités aux premières "Rencontres Régionales de l'Habitat Participatif", l'habitat participatif a évolué dans notre région.

Les projets habités se sont multipliés, de nouveaux projets ont été lancés, de nouvelles solutions ont été expérimentées et la pratique s'est consolidée.

L'année dernière, la deuxième édition, adaptée aux contraintes sanitaires, a été l'occasion de faire un point et d'imaginer la suite du parcours jusqu'à l'"**Habitat participatif partout et pour tous**".

* Société Civile d'Intérêt Collectif <https://www.hab-fab.com>

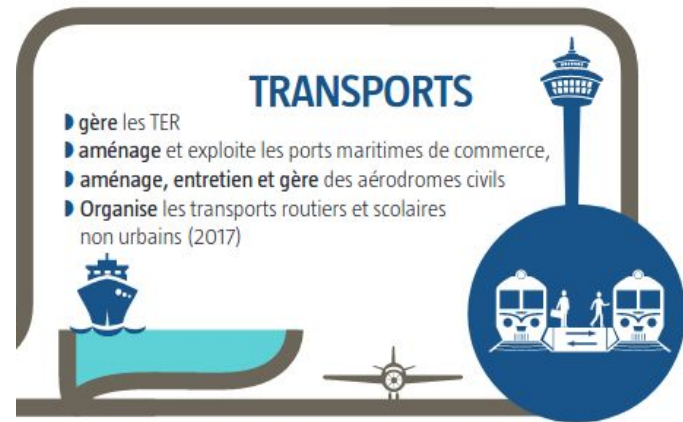
TRANSPORT TERRESTRE

Avec cette compétence, la Région dispose d'un outil essentiel pour l'équilibre du territoire

- Mobilité et accès aux services du quotidien
- Circuits courts d'approvisionnement

Le développement d'une logistique moderne, écologique et efficace doit donc permettre d'acheminer dans les meilleures conditions écologiques et sociales possibles les marchandises qui entrent, sortent et circulent dans une collectivité.

La collectivité peut et doit définir des règles écologiques et organiser l'approvisionnement et la distribution des marchandises, via notamment le ferroutage, et en favorisant une activité de circuits de proximité.



16. Développer une logistique décarbonée pour le transport de marchandises



Référence au Pacte national : # 17

TRANSPORT TERRESTRE



17. Développer les transports en commun et les rendre accessibles à tous

Poursuivre et amplifier le projet de réouverture des petites lignes de train. Améliorer la qualité de service du réseau secondaire car il concerne le quotidien des usagers.

Proposer une tarification équitable, voire la gratuité sur certains segments particulièrement polluants.



18. Soutenir la coopérative RAILCOOP sur les lignes délaissées par la SNCF



19. Soutenir les projets de modes doux de déplacement : marche à pied, vélo...



20. Construire un maillage de plateformes multimodales

Construire un maillage de plates-formes multimodales, incluant les modes doux de déplacement, comme la marche et le vélo : jonction des voies vertes avec les transports en commun, aménagement de parkings de stationnement, d'aires de covoiturage, de stationnements vélo sécurisés, de plateformes de location de vélos, en libre-service.



Références au Pacte national : # 14 # 15 # 16

TRANSPORT TERRESTRE

Passer aux **ACTES**



Creative Commons Attribution-Share Alike 4.0
Wikimedia Regiolis LiO Albi

Investissement ferroviaire

Occitanie

Allant à l'encontre des décisions nationales depuis un certain nombre d'années, l'Occitanie va rénover ou rouvrir six lignes, principalement des axes secondaires, délaissés par la SNCF, mais essentiels pour relier au réseau national des territoires enclavés :

- le Train jaune dans les Pyrénées-Orientales,
- Carcassonne-Quillan,
- Montréjeau-Luchon,
- Alès-Bessèges,
- Rodez-Séverac,
- réouverture de "la ligne de la rive droite du Rhône" , fermée aux voyageurs depuis 40 ans.

TRANSPORT TERRESTRE

Passer aux ACTES



Réseau ferré citoyen

Cambes - Lot - Occitanie

en partenariat avec **TRANSITION
CITOYENNE**

L'ambition de Railcoop est de **redonner du sens à la mobilité ferroviaire** en impliquant citoyens, cheminots, entreprises et collectivités autour d'une même mission : développer une offre de transport ferroviaire innovante - fret et passagers - et adaptée aux besoins de tous les territoires.

Concrètement, Railcoop fera rouler ses trains dès 2022. **Première coopérative ferroviaire en France**, Railcoop permet de porter un autre regard sur le train et participe ainsi à l'émergence de nouveaux modèles économiques et de nouvelles solutions technologiques.

TRANSPORT AÉRIEN



La Région est garante de l'aménagement des infrastructures aéroportuaires.

Elle élabore aussi la stratégie aéroportuaire.

Le transport aérien est un contributeur significatif au réchauffement climatique (2.5% des émissions de CO2, soit 6% du réchauffement).



21. Limiter le financement du secteur aérien aux projets vertueux de reconversion

Réduire les financements et l'investissement de la région pour le transport aérien, et privilégier le désenclavement par une offre large de train (dont les trains de nuit)

Arrêter les subventions directes ou indirectes aux compagnies **low-cost**.

Encourager la reconversion de ce secteur, en soutien aux salarié·es qui subissent une crise sociale due à des choix stratégiques inadaptés.

<https://alternatiba.eu/2020/07/le-3-octobre-marchons-sur-les-aeroports/>

TRANSPORT MARITIME

Parce qu'il utilise du fuel lourd, le transport maritime est un contributeur significatif au réchauffement climatique et à la pollution des mers (rejets de fonctionnement, largages sauvages, naufrages...).



La phase à quai reste la plus pénalisante en termes d'émissions de polluants.

Source : www.atmosud.org/actualite/quel-impact-de-lactivite-maritime-sur-la-qualite-de-lair



22. Améliorer la qualité de l'air et de l'eau dans les zones portuaires

Systematiser l'analyse de la qualité de l'air et de l'eau dans les zones portuaires, en mesurant de façon spécifique les pollutions liées aux navires à quai et **en rendre publics les résultats.**

Développer les financements de la région pour réduire les pollutions atmosphériques et marines des navires à quai, par exemple en **systematisant l'électrification à quai des navires** dans tous les ports pour qu'ils puissent couper leurs moteurs ; et ce, en privilégiant l'électricité issue de sources renouvelables.

TRANSPORT MARITIME

Passer aux **ACTES**



Evaluation de la qualité de l'air

Port de Sète

Le port de Sète et l'association pour la surveillance de la qualité de l'air ATMO Occitanie ont signé un partenariat pour évaluer les effets des activités du port sur l'environnement.

Pendant trois ans, [ATMO](#) Occitanie suivra l'impact des activités du port de Sète sur la qualité de l'air. Le partenariat, signé en janvier 2021, consiste à suivre les émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effets de serre et les concentrations dans l'air, et à évaluer les effets du développement et des projets d'investissements dans la transition énergétique du port de Sète.

<https://www.environnement-magazine.fr/eau/article/2021/01/19/132003/atmo-occitanie-evalue-pollution-air-port-sete>

ECONOMIE ÉCO-RESPONSABLE

2020 a été particulièrement difficile en termes d'emploi et d'activité économique : en cause, la récession consécutive à la crise sanitaire.

Mais au delà, il faudra inévitablement composer avec la pénurie de beaucoup de ressources naturelles, pas seulement énergétiques, la disparition du vivant et le dérèglement climatique.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- ▶ définit les orientations économiques
- ▶ accorde des aides aux entreprises
- ▶ anime les pôles de compétitivité
- ▶ soutient la recherche et l'innovation



23. Éco-responsabiliser le schéma régional de développement économique

➡ Rendre cohérent le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation - SRDE2I **avec les grands projets environnementaux** portés par la Région (SRADDET, TEPOS, Pacte régional pour une alimentation durable, Stratégie régionale pour la biodiversité...) ; les aides régionales aux entreprises et à la recherche seront donc attribuées sous condition **d'éco-responsabilité**.

➡ Faire disparaître les investissements publics défavorables à l'environnement, qui représentaient 4,4 % du budget, tels que le transport aérien et les nouveaux projets d'infrastructures routières.

AGRICULTURE ET ALIMENTATION



L'agriculture, premier employeur en Occitanie. Un bilan contrasté :

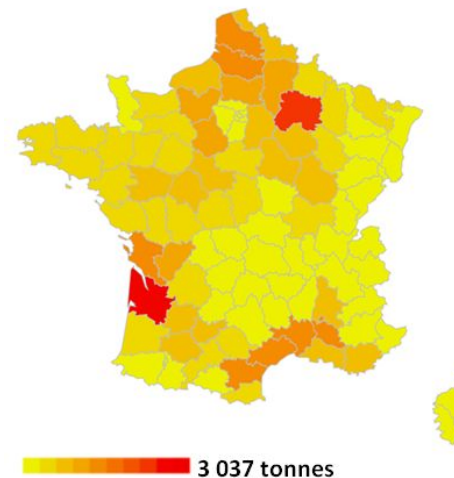
➤ d'un côté, **1ère région bio** de France et 4ème région bio Européenne avec :

- * 10 663 fermes en bio et conversion
- * 1/4 des exploitations bio françaises
- * plus de 503 026 ha certifiés bio ou en conversion
- * plus de 16% de la SAU de la région
- * 2 771 opérateurs aval (transformateurs et distributeurs)

(Source : Agence bio, juin 2020)

➤ de l'autre, une région impactée par **l'utilisation importante de pesticides**, notamment dans certains de ses départements (Gard, Hérault, Aude...)

Carte des tonnages d'achats de pesticides par département en 2019



Références au Pacte national : # 5

Carte : www.generations-futures.fr/cartes/carte-achats-pesticides-2019

AGRICULTURE ET ALIMENTATION



Via le **Pacte régional pour une alimentation durable en Occitanie 2019-2023**, la Région entend accompagner les territoires dans leurs démarches en faveur d'une **alimentation durable**, notamment les collectivités qui n'ont pas encore entamé cette réflexion. Doté d'un budget de 5 millions d'euros, ce Pacte devrait proposer entre autres des "contrats agricoles durables" à partir de 2022 et une "centrale alimentaire, bio et de qualité", notamment pour les cantines.



24. Mettre pleinement en œuvre le pacte régional pour une alimentation durable

Définir clairement ce qu'est l'agriculture durable, en concertation avec les producteurs et les consommateurs.

Mettre pleinement en œuvre les différentes composantes de ce Pacte, publier chaque année un bilan d'étape quantitatif et qualitatif des réalisations, clair et accessible à tous, permettant de mettre en place des mesures correctives ou de nouvelles mesures si besoin.



25. Évoluer vers un nouveau projet alimentaire plus ambitieux et solidaire pour 2024

Évoluer vers un nouveau projet alimentaire plus ambitieux et complet à l'horizon 2024, en s'inspirant par exemple du Plan régional pour une alimentation locale, durable et solidaire de l'Île de France (voir page suivante).



Pacte : # 7

<http://lrmp.webcastor-hd.fr/streamfizz/index.php/consultation/video/71#>

AGRICULTURE ET ALIMENTATION



26. Aider l'agriculture à s'adapter au changement climatique, à sortir de l'agro-chimie, tout en renforçant l'autonomie des fermes

Combattre la vision techniciste actuelle (robotique et ogm), consommatrice d'énergie grise et noire, comportant des risques avérés pour la biodiversité et la santé humaine et porteuse de faux espoirs en des solutions scientifiques miracles... au prix de nouveaux endettements et de dépendance financière et technique pour les agriculteurs qui voudraient s'en équiper.

Pour ce faire, lancer des projets de recherche associant paysans et chercheurs pour aider les fermes à renforcer leur autonomie et donc leur résilience face au changement climatique (eau, sol vivant, énergies renouvelables, **biodiversité cultivée...**). Privilégier les projets de type bottom up, rechercher des solutions durables en partant des problèmes concrets rencontrés par les paysans. **Favoriser la diffusion des bonnes pratiques identifiées via la formation**



Références au Pacte national : # 7 # 8

AGRICULTURE ET ALIMENTATION



27. Développer un service public d'irrigation autour de la société Bas Rhône Languedoc - BRL en renforçant l'accessibilité du réseau à toutes et tous

BRL, la maison mère du Groupe BRL, est une société d'économie mixte locale. Son capital (29,59M€) est détenu majoritairement par la Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée ainsi que les Départements du Gard, de l'Hérault, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales et de la Lozère.

Les collectivités locales ont donc la haute main pour faire évoluer cet outil vers une gestion réellement publique de ce commun de plus en plus rare qu'est l'eau, notamment pour l'irrigation, en développer l'accessibilité à tous les paysans qui en ont besoin ou qui en auront besoin, via une répartition plus équitable de la ressource assortie d'incitations et de contrôles de son utilisation vertueuse.

Une gouvernance du réseau incluant agriculteurs, mangeurs, associations environnementalistes et collectivités pourraient être développer afin de prioriser l'usage de la ressource eau à l'agriculture que nous souhaitons ensemble développer sur nos territoires.

Sur cette même base de gouvernance, des projets de retenues collinaires pourraient être développer là où il y en a besoin, à taille humaine et respectueux de l'environnement.

www.laregion.fr/IMG/pdf/diff_2022543270619173122.pdf

“Charte pour une gestion durable de l'eau sur le Réseau Hydraulique Régional”

<http://lrm.webcastor-hd.fr/streamfizz/index.php/consultation/video/71#>

Pacte national : # 8





Plan régional pour une alimentation locale, durable et solidaire

Région Île-de-France

Adopté par la Région Île-de-France en février 2021, le Plan pour une alimentation locale, durable et solidaire mobilisera près d'1 milliard d'euros d'ici 2030 pour relever 5 grands défis :

- Produire en Ile-de-France
- Distribuer les produits aux Franciliens
- Assurer une alimentation éthique et durable
- Assurer une alimentation solidaire
- Sensibiliser et partager

50% d'accroissement des exploitations agricoles en circuit court,
100% des lycées approvisionnés en produits locaux dont 50% bio d'ici 2024,
500 collectivités engagées dans la Charte manger mieux, sain et francilien,
+ de 400 adhérents à la marque « [Produit en Île-de-France](#) » et 2.800 produits référencés.

<https://www.iledefrance.fr/lancement-du-plan-regional-pour-une-alimentation-locale-durable-et-solidaire>

POUR UN PROJET ALIMENTAIRE PLUS AMBITIEUX EN 2024



Inciter les rencontres entre producteurs bio et consommateurs avec sensibilisation mutuelle aux problèmes de chacun : quand on se connaît mieux on se respecte mieux, on aide ceux qui ont besoin de bras et on évite de produire des aliments néfastes à long terme pour la santé.

Permettre le bénévolat au sein des structures agricoles en difficulté qui en font la demande. Infos Mutuelle Sociale Agricole : <https://www.msa.fr/lfy/dispositifs-entraide-benevolat>

Intégrer au système de vente de proximité l'accès pour tous à une alimentation saine et locale : la distribution alimentaire caritative, pourtant parfois si importante, est une façon de créer de la dépendance et parfois de la malbouffe. C'est préserver la **dignité** des consommateurs que de leur permettre de choisir une alimentation saine et locale.

Soutenir des communautés comme Défi Précarité et Citoyenneté /Alimentation locale de qualité qui mettent en place des filières d'approvisionnement locales entre paysans et personnes précaires. Ces communautés citoyennes renouent avec la nourriture en tant que lien social, vectrice de nouveaux emplois et activités.

DE LA FOURCHE À LA FOURCHETTE



Pour une alimentation de qualité et en quantité :

- Établir une réelle **démocratie alimentaire** pour l'accès de toutes et tous à une alimentation saine, de saison et locale, une rémunération juste des producteurs et productrices et permettre ainsi un déclin de l'agro-industrie.
- **Passer de l'aide alimentaire** (surplus des grandes surfaces) **au droit alimentaire**, non respecté, pour aller vers une **Sécurité sociale de l'Alimentation** (SSA) : il s'agirait d' une nouvelle branche de la sécurité sociale, qui s'appuierait sur 3 piliers: universalité de l'accès, financement par les cotisations et conventionnement des produits bio. Ex. Avec la SSA, chaque personne recevrait 150€ par mois sur une carte vitale alimentaire.

Cette démarche nécessite une protection des terres agricoles et doit être mise en lien avec les PAT
Projet Alimentaire Territorial et les PCAET plan climat le SRADDET.

Lien SSA : <https://securite-sociale-alimentation.org>

De la fourche à la Fourchette: <https://www.youtube.com/watch?v=9Tqy5DSL1N4>

AGRICULTURE

Passer aux ACTES



<https://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.en>
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Bloc_de_chanvre_immeuble.png

Filière chanvre

Seine-et-Marne - Ile-de-France

Le parc naturel régional du Gâtinais français et la Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne ont voulu saisir l'opportunité que représente la demande croissante en agromatériaux du secteur du bâtiment en Ile-de-France.

A cette fin, ils ont mobilisé un groupe d'agriculteurs souhaitant diversifier leurs sources de revenus autour de la création d'une nouvelle filière «chanvre».

L'École Nationale du Chanvre se situe dans la zone d'activité du Causse d'Auge, à Mende en Lozère.

<http://ecolenationaleduchanvre.com/>

AGRICULTURE

Passer aux ACTES



FEDER
Fonds européen
de développement
régional

Le bois a son AOC

Massif central

Depuis 2017, les communes forestières du Massif Central, les collectivités et les entreprises de la filière bois, à travers l'association "Bois des territoires du Massif Central" font la promotion de leur certification ; leurs actions :

- accompagner et former les collectivités pour qu'elles génèrent un potentiel de marché,
- permettre aux entreprises de la filière bois de se structurer pour répondre à ces demandes.
- accompagner la montée en compétences des artisans et des industriels dans le cadre des chantiers de rénovation/réhabilitation et construction à haute performance énergétique,
- valoriser les filières locales (bois, énergie, bâtiment).

<https://www.boisterritoiresmassifcentral.org/>



DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE



Démocratie économique et citoyenneté mondiale pour des économies transformatives

La démocratie économique s'envisage comme une éthique de la citoyenneté et une pratique réflexive et collective, inclusive. Face aux enjeux de transition économique, environnementale, sociale, il ne saurait y avoir de sous-citoyenneté. Entrer en précarité signifie pour beaucoup, se démettre de leur citoyenneté.

Le mouvement des Gilets Jaunes, déclenché en novembre 2018, et la crise engendrée par la pandémie de Covid-19 ont mis à jour une part grandissante d' « invisibles ». L'ESS doit en conséquence, renouer avec sa fonction historique, émancipatrice et participative.

La garantie de la dignité des personnes et des droits humains fondamentaux mérite au 21^{ème} siècle une ré-interrogation des pratiques démocratiques et un « pas de côté », autant du côté des acteurs de l'Économie sociale et solidaire que sur le champ des politiques publiques et des acteurs institutionnels.



La Région a lancé un vaste programme : “**La Région Citoyenne**” dont l’objectif est d’engager un maximum d’habitant·e·s d’Occitanie à prendre la parole, interpeller la collectivité régionale et faire valoir leur citoyenneté en prenant part à l’élaboration des politiques régionales.



28. Appuyer les expérimentations sur le pouvoir d’agir des citoyen.nes et le travail communautaire

Développer le pouvoir d’agir des citoyen·nes en milieu rural en appuyant des expérimentations telles que des recherches participatives ou recherches-action relatives aux enjeux de transition et résilience des territoires.

Soutenir des actions pérennes, permettant de « coopérer » avec les habitant·e·s, en renouant avec des **méthodologies d’éducation populaire, de travail communautaire** et en remodelant avec les personnes la vie locale.



29. Proposer le commerce équitable comme norme de production et de consommation

Faire du commerce équitable une norme dans nos rapports économiques. Pour Artisans du Monde, il se définit par la construction d’un “modèle économique mondial juste en replaçant l’humain et la biodiversité au centre des préoccupations”.



30. Soutenir les monnaies locales complémentaires Moned'Òc



Soutenir le développement des monnaies locales et complémentaires, faciliter la mutualisation de leurs outils de communication et de gestion : aides en matière de communication et de mutualisation des pratiques et des outils ;



Accepter les monnaies locales comme moyen de paiement de certaines régions régionales.

Introduire les monnaies locales dans les financements (indemnités d'élus et d'agents, subventions en monnaie locale aux associations, aides ciblées : transition écologique, économie d'énergie, bâtiments durables bas carbone, transports doux, etc.) et les politiques publiques régionales (programme prime au vélo, aide à la relocalisation et au soutien du tissu économique régional tel que « DansMaZone », action sociale) ;

Création d'un fonds d'investissement au service des bassins de vie, géré paritairement, appuyé sur les fonds de garantie des monnaies locales et avec abondement de la Région.

<http://monedoc.org/monedoc-un-reseau/implication-dans-la-campagne-regionale-et-departementale/>



Références au Pacte national # 32



31. Ouvrir les lycées à d'autres usages en dehors du temps scolaire

Optimiser l'utilisation des bâtiments quand le lycée est fermé aux activités scolaires : stade, gymnase, cuisine, restaurant, cours et préaux , salles de cours, etc... pour des conférences, des distributions d'AMAP, de groupement d'achats, des repas pour les plus démunis, etc...



32. Généraliser l'expérience des lycées en transition

Lycée en transition est une plateforme mise à disposition gratuitement qui permet à tous les lycées de partager leurs actions pour agir à leur échelle en proposant des alternatives et des solutions concrètes pour améliorer leur impact écologique ! Ainsi, l'objectif est de créer un véritable réseau d'éco-lycéens, pour partager leurs idées, leurs projets, leurs difficultés et d'arriver ensemble à agir à une plus grande échelle !



ÉDUCATION ENSEIGNEMENT

- ▮ construit, entretient et fait fonctionner les lycées
- ▮ établit le schéma prévisionnel des formations
- ▮ participe au financement des sites d'enseignement supérieur



16 lycées ont pour objectifs de favoriser l'implication et les initiatives des lycéens, ainsi que de développer des actions éducatives innovantes et ancrées territorialement.

Toutes les thématiques de la transition énergétique et écologique sont concernées :

- sobriété énergétique,
- tri, recyclage et valorisation des déchets,
- alimentation de qualité et de proximité,
- préservation de la ressource en eau
- et de la biodiversité,...



33. Développer l'éducation à la citoyenneté mondiale



Par des méthodes participatives d'éducation populaire, il faut « repenser le monde et l'éducation et comprendre les enjeux du 21ème siècle afin de permettre à chacun de s'emparer de son futur. Sans cette autre éducation, nous sommes incapables de pouvoir imaginer le monde différemment ». E-graine, mouvement d'éducation à la citoyenneté mondiale a ainsi défini la feuille de route de la citoyenneté mondiale.



“En France, nous sensibilisons les citoyens et les citoyennes à la solidarité internationale, dans une perspective d'éducation populaire. Nous encourageons un regard critique et constructif sur le modèle de développement actuel. Nous nous appuyons sur les liens et les impacts croisés entre nos vies ici et celles de citoyens et citoyennes du monde entier. Notre objectif : déclencher un engagement personnel et collectif.”

En 2021, la Région Occitanie va consacrer 450 M€ à l'orientation, la formation professionnelle, l'emploi et l'apprentissage

Dont 105 M€ pour les **métiers au service de l'humain, dont la santé.**



**FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET EMPLOI**

- définit et met en œuvre la politique d'apprentissage et de formation professionnelle
- coordonne le service public régional de l'orientation



34. Développer les emplois verts et les formations correspondantes pour tous les publics

Les emplois verts et verdissants aussi représentent un potentiel qui va continuer à croître, portés notamment par les grands projets durables de la région Occitanie (voir compétences Environnement et Aménagement plus haut).

Les **formations liées à la transition écologique**, tous secteurs confondus, doivent être développées en conséquence et rendues **accessibles à tous les publics** en recherche d'emploi ou de reconversion professionnelle.



Référence au Pacte national : # 27



35. Appuyer des démarches locales innovantes dans l'approche du travail, de la formation, de l'emploi ou de l'activité



notamment vis à vis des jeunes et auprès des personnes privées d'emploi ou précaires. Il s'agit d'inverser la vision du travail, en plaçant les personnes au centre pour construire des approches disruptives.

Exemple : appui à des communautés Défi Précarité et Citoyenneté /Alimentation locale de qualité pour des filières d'approvisionnement local entre paysans et personnes précaires.

FORMATION PROFESSIONNELLE ET EMPLOI *Passer aux ACTES*



Un partenariat a été signé entre La Région Occitanie et la Fondation ETRE pour le déploiement des **écoles de la transition écologique** sur le territoire de la Région Occitanie, à raison de la création d'une école par département d'ici 5 ans. Objectif : former jusqu'à 800 jeunes par an :

- remobiliser **les jeunes, en particulier ceux en difficulté**, dans un projet d'avenir en les sensibilisant aux enjeux du développement durable ;
- proposer des formations professionnelles de terrain pour leur permettre de développer leurs compétences et ainsi de trouver un emploi ;
- accompagner les jeunes dans leur démarche d'insertion et leur proposer une première expérience **dans les secteurs des métiers verts et verdissants**.

Les deux sens du mot “collectivité” dans le dictionnaire :

Sens 1 : Ensemble de personnes qui forme un groupe.
Synonymes : ensemble, société, groupe, communauté.

Sens 2 : Circonscription administrative ayant une personnalité morale.
Exemple : Collectivités locales, collectivités territoriales.

Ce chapitre a vocation à souligner la **nécessaire exemplarité** de l'administration régionale et son rôle d'animatrice de la **démocratie participative**.





36. S'appuyer sur l'expertise citoyenne, notamment collective

Garantir la démocratie participative tout au long de la mandature : s'appuyer de façon systématique sur l'expertise citoyenne, notamment collective, pour les décisions et actions régionales.



37. Recourir aux votations d'initiative citoyenne

Mener une réelle politique de recours au dispositif de "Votations d'Initiatives citoyennes", pour stimuler la participation (ex : avec les lycées ...) ainsi que pour diffuser le vote citoyen qui l'accompagne et ses résultats.



<https://jeparticipe.laregioncitoyenne.fr/project/votation-dinitiative-citoyenne-1/collect/je-depose-mon-idee>



Références au Pacte national : # 28 # 30 # 31

Les défis de notre temps appellent à partager au sein de la communauté **la vision d'un avenir désirable** ; si les médias mainstream relaient l'image des beaux jours d'après, la sagesse populaire n'est pas dupe sur une crise du COVID qui cache une forêt d'obstacles.

Le besoin n'a jamais été aussi grand d'un renforcement du fonctionnement de la parole démocratique et de l'action publique comme garante de l'intérêt général contre le profit.



38. Créer une commission régionale du temps long

Créer une commission régionale du temps long pour **représenter les intérêts de la nature et des générations futures**, et s'assurer de l'adéquation des grands projets de la région avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme.

Siègeront dans cette commission des élu·es de la région, à parité avec des citoyen·nes, des représentant·es associatif·ves et du secteur marchand. Chercheur·ses et expert·es peuvent aussi être invités ponctuellement à titre consultatif.

Cette commission peut être saisie ou s'auto-saisir ; elle peut animer la participation citoyenne à la vie publique sur le territoire et évaluer des délégations de service public de la région, en vue du passage en régie.



Référence au Pacte national : # 29



39. Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables

Achats respectueux de l'environnement et réalisés dans des conditions socialement et économiquement responsables, ils doivent intégrer l'insertion par l'activité économique, le développement de filière de proximité, le soutien à l'économie sociale et solidaire, les artisans locaux, les filières de réemploi. *Orientations portées par la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17/09/15.*



40. Privilégier les sources de financement éthique

Financer les projets de la région prioritairement par des prêts issus de sources de financement éthique.



41. Donner la priorité aux logiciels libres dans le service public

Donner la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général.



Références au Pacte national : # 1 # 2 # 4





42. Se montrer exemplaire avec les bâtiments et véhicules de la Région

Mener une politique de sobriété et d'efficacité énergétique sur les bâtiments et véhicules de la Région, et les alimenter en Énergie 100% renouvelable, au maximum locale et vendue par des structures de l'ESS.

Systematiser l'étude du potentiel photovoltaïque des toitures des bâtiments de la région et les proposer à une coopérative citoyenne, quand il en existe une localement. Développer les bâtiments hydro-positifs lors de la construction et de la rénovation des bâtiments de la région.



43. Améliorer l'alimentation et l'objectif zéro-déchet dans la restauration collective gérée par la Région

Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective.



Références au Pacte national : # 3 # 13 # 7

L'OCCITANIE, CHEFFE DE FILE POUR UNE TRANSITION JUSTE



Fonds européens

La Région est l'autorité de gestion des subventions européennes pour soutenir le développement durable en Occitanie : FEDER (développement régional), FSE (fonds social européen), FEADER (fonds agricole pour le développement rural), FEAMP (pour les affaires maritimes et la pêche), et les prêts FOSTER aux TPE-PME.

Plan de relance

Plus de 5,7 milliards d'euros seront injectés en Occitanie jusqu'en 2027 via le Contrat de Plan État-Région. Pour agir vite, 1,7 milliard sont programmés en 2021 et 2022.



44. Orienter les aides régionales vers la transition juste, à commencer par le plan de relance

Dans l'urgence de l'après, l'administration doit fortement réorienter les aides financières vers la transition écologique, la justice sociale et territoriale, la solidarité, la lutte contre les discriminations et la reconversion des activités polluantes.

Du schéma à la feuille de route

Passer aux ACTES



**Une feuille de route
pour la région**

Nouvelle Aquitaine

La Région Nouvelle-Aquitaine accompagne les acteurs publics et privés dans leur transition énergétique et écologique à l'horizon 2030.

L'administration s'appuie sur le GIEC régional, l'équivalent de RECO en Occitanie, pour bâtir une politique autour de 11 ambitions :

- L'engagement citoyen
- La transition agroécologique
- La transition des entreprises
- Les mobilités propres
- Un urbanisme durable
- Un nouveau mix énergétique
- Objectif «zéro déchet»
- La préservation de la biodiversité
- La préservation de la ressource en eau
- Des terres agricoles et forestières
- La Région, administration exemplaire <https://www.neo-terra.fr>

Merci

La suite du projet et des signatures :

pacte-transition-occitanie.org

Tout le contenu de ce document est mis à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/)

